

été. Même si l'on s'y prenait bien, je suis sûr qu'il n'y aurait pas assez de saumon pour que beaucoup de pêcheurs commerciaux y fassent de fructueuses affaires. Dans certaines régions de notre province, des réserves de saumon sont vendues à des non-Canadiens, et on refuse à nos pêcheurs d'y faire la pêche.

Je n'appuie pas cette initiative, même si elle avait été prise par les deux gouvernements provinciaux, libéral et conservateur. Je m'oppose encore à cette méthode. Je crois que les réserves de saumon du Nouveau-Brunswick devraient être accessibles aux citoyens de cette province, et non vendues aux gens de n'importe quel pays étranger.

L'hon. M. Churchill: Les États-Unis d'Amérique; c'est anti-américain.

M. Stuart (Charlotte): En réponse à mon honorable ami, je vais lui donner une idée de ce que cela veut dire au point de vue financier. Comme le ministre des Pêcheries le constatera en parcourant ses dossiers, on estime que le saumon pris dans la rivière Miramichi vaut \$5 la livre environ pour ceux qui l'ont pris. C'est peut-être justifiable, mais je ne crois pas qu'on doive refuser à nos citoyens le droit de pêcher le saumon dans nos propres rivières du Nouveau-Brunswick.

M. Bell (Saint-Jean-Albert): Chez vous, les Américains.

M. Stuart (Charlotte): Plaît-il?

M. Bell (Saint-Jean-Albert): J'ai simplement cité le mot bien connu: "Chez vous, les Américains."

L'hon. M. Pickersgill. En l'approuvant.

M. Stuart (Charlotte): Oui, en l'approuvant?

Depuis quelques années, en fait depuis deux ans, notre gouvernement provincial tâche par tous les moyens de mettre en valeur la pêche du thon sur la côte occidentale de la baie de Fundy. J'ai été pêcheur dans cette région pendant 25 ans et, quand cette idée a été pour la première fois présentée aux fonctionnaires, à Fredericton, j'ai prédit que cette entreprise ne réussirait jamais parce que, d'après l'expérience que j'ai de la pêche dans la baie de Fundy, ce n'est qu'un an sur huit que le thon vient dans ses eaux. Les pêcheurs et le service de biologie me disent,—ce qui me semble très raisonnable,—que le thon ne vient dans ces eaux que lorsque la température y est plus élevée que d'habitude. C'est pourquoi j'étais d'avis que c'était une entreprise peu prometteuse qui ne serait jamais couronnée de succès.

On n'en a pas moins dépensé des milliers de dollars pour tâcher de mettre sur pied une industrie de la pêche au thon dans cette

[M. Stuart (Charlotte).]

région. Or, à mon avis, nous avons une industrie de la pêche sportive et une telle industrie dans cette région équivaut à des milliers et des milliers de dollars des touristes. Nous avons, par exemple, le merlan jaune qui est un des plus beaux poissons qu'on puisse jamais tirer de la mer. C'est un poisson combattif qu'on peut prendre par centaines. En fait, on en a pris des milliers l'an dernier. Je favorise la mise en valeur des pêcheries où on peut prendre du poisson et le ministère des Pêcheries ferait bien, je pense, de songer à insister davantage sur la pêche sportive dans les régions où les touristes peuvent s'y adonner.

J'aimerais citer à l'appui de ce que je viens de dire un extrait d'un bulletin que je remettrai ensuite au ministre parce que, j'en suis sûr, il le trouvera très intéressant. Ce bulletin a été publié par le *Sports Fishing Institute* de Washington et voici ce qu'on y lit:

Le premier relevé national de la pêche et de la chasse aux États-Unis a été pratiqué en janvier et février 1956 par *Crossley, S-D Surveys Incorporated*, de New-York, pour le service de la pêche et de la faune des États-Unis. Ce relevé a révélé que 25 millions d'adeptes de la pêche sportive,—hommes, femmes et enfants,—ont dépensé 3 milliards de dollars en 500 millions de jours de pêche et de chasse au grand air en 1955.

Le sport d'extérieur le plus en vogue d'Amérique, la pêche sportive, a fourni la plus grosse part du revenu financier. Environ 21 millions de personnes se sont exercées régulièrement à la pêche sportive en 1955 et ont versé deux milliards de dollars, soit plus que tout le budget militaire du Canada, dans les caisses des entreprises commerciales des États-Unis en 1955. Ces Américains ont consacré une grosse partie de leurs loisirs, soit 400 millions de jours, en se divertissant dans l'exercice du sport dont il est question. Les pêcheurs ont dépensé individuellement environ \$92 par année pour l'exercice de leur sport. Ils ont aussi consacré 19 jours de leurs vacances annuelles à la pêche et dépensé en moyenne près de 5 dollars par jour. Dans une très large mesure les pêcheurs se sont livrés à leur sport, en bateau dans des embarcations munies de moteur hors-bord. On n'a pas suffisamment insisté sur ce fait dans le relevé publié par le service de la faune, et du poisson.

On ajoute plus bas:

La chasse et la pêche, qui comptent actuellement parmi les deux façons les plus répandues d'emploi des loisirs en plein air, suscitent ensemble une activité commerciale qui atteint le chiffre énorme de trois milliards. C'est à peine moins de 1 p. 100 du produit national brut. Une étude de la statistique publiée par le département américain du commerce dans son relevé de l'activité commerciale pour juillet 1956, permet d'établir d'intéressantes comparaisons. Ces données nous aident à mesurer l'importance relative de cette industrie nouvelle et énorme que sont les loisirs en plein air utilisés de cette façon qui dépend si étroitement des bonnes mesures de conservation de la faune et du poisson.

Les dépenses nationales, au titre de la chasse et de la pêche, atteignant trois milliards, sont à peine moins impressionnantes que les chiffres relatifs à notre commerce avec le reste du monde. En 1955 par exemple les achats faits aux États-